



## Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT

### FACE AU MEPRIS DU GOUVERNEMENT AMPLIFIONS LA MOBILISATION JUSQU'AU RETRAIT DU PROJET !

Annoncée par l'intersyndicale le 8 Février, la 5<sup>ème</sup> vague de grèves et de manifestations a frappé dans tout le pays et cela malgré les vacances scolaires.

Les journées de grèves des 11 & 16 février ont réuni plus de 3.8 millions de manifestants dont un nombre important de salariés du secteur privé et notamment de métallos.

**Le mépris du gouvernement fait monter la colère des salariés, des jeunes, des privés d'emploi.** Il nous appartient de la rendre encore plus visible dans les actions menées à l'entreprise et dans l'élargissement de ce mouvement pour faire reculer l'exécutif.

Dans notre profession, depuis le début de cette bataille, **ce sont plus de 100 000 métallurgistes** qu'ils soient Ingénieurs, Cadres, Techniciens, Ouvriers ou Retraités venant **d'Airbus, Engie Home Services, Arcelormittal, Satys, Tokheim, Trane, Laudren Electronique, Cumins, Stellantis...**, qui se sont engagés contre la réforme refusant le recul de l'âge de départ à la retraite, et pour la prise en compte réelle de la pénibilité du travail.

**La perspective du 7 mars doit être l'occasion de renforcer** et de durcir la mobilisation avec des initiatives qui seront débattues en Assemblées Générales dans les syndicats, tout en faisant le lien avec le 8 mars, journée de luttes pour les droits des femmes qui seront fortement impactées par cette réforme.

**Nous devons ancrer le mouvement à l'entreprise** en multipliant des actions reconductibles pour imposer notre rapport de forces et nous projeter vers une victoire contre cette réforme, en touchant au fonctionnement de l'économie pour se faire entendre.

La première ministre, avec la collaboration de son gouvernement, tente de nous « expliquer » qu'il n'y a pas d'autre alternative à cette réforme, dans la mesure où elle fait le choix de ne pas impacter les dividendes des actionnaires. Pourtant des perspectives il y en a ; avec par exemple, la prise en compte des années d'études, la fin des exonérations de cotisations, la hausse du taux de cotisation, l'augmentation des salaires, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

Le premier échec essuyé par le gouvernement avec le rejet de l'article instaurant un index des seniors, (256 voix contre 203, et 8 abstentions), nous confirme que ce projet néfaste peut être retiré et que la victoire est possible.

**La FTM-CGT appelle tous les syndicats de la métallurgie à interpeller les UIMM territoriales, les entreprises par le biais des élus du personnel et les parlementaires pour qu'ils entendent la voix du peuple et que cette réforme soit retirée.**

Montreuil, le 16 février 2023